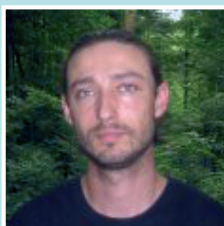
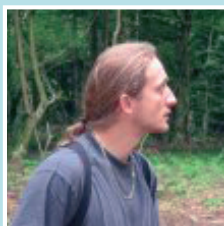


POUR L'AMOUR DU FILS, DES ARDENNES... ET POUR ÊTRE LIBRE DE CHOISIR SA VOIE



Clément NEMERY



Benjamin



Le Chêne perché

Ce trentenaire a mis du temps à trouver son chemin. Il faut dire qu'il n'a pas eu peur de changer plusieurs fois d'orientation, afin de trouver l'activité qui conviendrait à ses exigences. C'est son enfance passée dans les Ardennes qui structure ses choix de vie depuis longtemps. C'est encore dans ses expériences d'enfant qu'il a puisé l'énergie et l'envie de créer « Le Chêne perché ».

Aujourd'hui, il peut enfin concilier son besoin de nature et de liberté avec son attachement aux Ardennes et le besoin d'être près de son fils... Il a enfin trouvé sa voie !

Son parcours

L'histoire de l'entreprise démarre en 2003. Après une découverte de son premier parcours accrobranche en Ardèche, alors qu'il est en vacances : c'est le « coup de foudre immédiat » !

Pour faire découvrir les arbres et la nature, « il se dit que c'est vraiment génial », lui qui a passé son enfance dans les forêts ardennaises et qui n'est pas particulièrement versé dans la pratique sportive. La seule chose qu'il retient, c'est qu'enfin il va pouvoir bâtir un projet dans son pays natal, se rapprocher de son fils et se retrouver dans le milieu qu'il affectionne depuis sa tendre enfance. Pour sa

famille, c'est un nouveau départ, mais elle le soutient, comme à chaque fois.

Son père universitaire et sa mère institutrice ont choisi de vivre avec leurs enfants à Poix-Terron, un petit village situé entre Reims et Charleville-Mézières, au tout début du massif des Ardennes, sur le territoire des crêtes préardennaises. Cette famille d'enseignants laisse beaucoup de liberté à ses enfants. Il faut dire qu'ils vivent dans une région qui s'y prête particulièrement. Clément, né à la fin des années 1970, bénéficie de cette liberté, tout comme ses frères et sœurs, tout au long de

« Il y a une vraie relation entre cette époque de ma vie et l'envie que j'ai eue de monter ce projet. »

l'année. Pendant les vacances, entre les voyages familiaux et son engagement dans le mouvement des scouts, il découvre les Alpes, la Bavière, le massif pyrénéen...

À l'adolescence, cette envie de liberté dont il profitait quand il était en forêt ressort sous forme de rébellion. À cette époque de sa vie, il construit sa personnalité autour de quelques points forts hérités de son enfance.

« Une très grande difficulté à recevoir des ordres de personnes que je ne considérais pas comme compétentes, un refus de l'arbitraire et une grande envie d'autodétermination. »

C'est avec ces principes qu'il s'inscrit en fac de droit, mais ça ne dure pas. Son engagement au Centre dramatique national de Reims, une école qui le prépare au métier de comédien, semble mieux lui convenir. L'aventure dure quelques années et il exerce même son nouveau métier pendant deux saisons consécutives. Mais cela se solde par une frustration que le jeune chef d'entreprise d'aujourd'hui explique par l'absence d'usage de ses mains dans ce métier. Alors, pour combler ce « manque », il décide de devenir cuisinier et s'inscrit à l'AFPA à Dijon.

Les parents ont un peu de mal à suivre ces changements d'orientation, mais ils le soutiennent sans réserve. Ses frères, eux, font de grandes études, un

« La vision des parents, c'est que les études permettent de choisir. »

moyen privilégié pour obtenir sa liberté...
Qu'à cela ne tienne, il s'engage dans ce nouveau métier... mais pas vraiment longtemps : « *Le métier de cuisinier est trop prenant.* »

C'est là que le déclic se produit après un séjour en Ardèche. Monter ce projet,

c'est concilier sa vision de la liberté, son besoin de nature, le rapprochement de son fils et son attachement aux Ardennes.

« Le secteur s'est imposé car je voulais valoriser mon territoire et développer le blason des Ardennes. J'ai envie qu'on pense à autre chose qu'à un désert industriel ! »

Ses Ardennes, il en parle avec passion. La forêt bien sûr, la nature partout présente, mais aussi les gens du pays, dont il parle si bien : « *Il y a une ambiance fraternelle et d'accueil spontané.* »

Pour les parents, c'est la quatrième aventure, après deux ans en cuisine, et ça les inquiète... Mais leur soutien est toujours sans faille.

Le fait déclencheur, c'est une balade en forêt avec un ami qui l'incite à s'installer à l'endroit où ils se promènent. En suivant, il fait des démarches pour se renseigner, « *sans avoir la moindre idée de ce qu'était une entreprise et un accrobranche* ». Le propriétaire, c'est l'ONF, et il faut rapidement lui exposer le projet en présentant un dossier.

« L'entreprise, c'est un non-choix. Ce que je recherche, c'est simplement de créer mon emploi et faire ce qui me plaît, dans les Ardennes. »

Sur les conseils d'une amie, il prend rendez-vous avec le directeur de

la communauté de communes afin de lui demander conseil, et ce dernier lui propose d'emblée de mener ce projet sur le territoire intercommunal. Il a un site en vue : une ancienne colonie de vacances située au cœur de la forêt, que la communauté de communes veut reclasser en zone touristique...

« C'est une vraie chance pour nous ! »

Il n'a pas tout à fait 25 ans, mais ses diverses expériences ont affûté sa capacité d'adaptation et son regard sur la question des compétences : il sait qu'il a des points faibles qu'il lui faudra surmonter.

L'écriture d'un premier projet pour l'ONF a constitué une étape formatrice qui le conduit assez naturellement à la chambre de commerce et d'industrie locale pour faire un *business plan*. Les rendez-vous se succèdent, mais ne lui permettent pas d'aboutir. Cet habitué de la formation comprend vite que ses points faibles ne peuvent disparaître qu'avec des enseignements adaptés.

C'est donc à l'AFPA qu'il s'inscrit, et en trois mois, grâce à une formation de créateur, il obtient les réponses à toutes les questions en suspens. Il fait son *business plan*, ce qui ne l'empêche pas de travailler encore en cuisine, puis de recevoir le RMI dans un même temps.

C'est pendant cette période qu'il prend des rendez-vous avec des personnes issues de milieux professionnels très divers : avocats, comptables, chefs d'entreprises...

« Les conseils que ces personnes compétentes m'ont donnés ont été déterminants. Ce sont ces conseils qui m'ont orienté vers le projet, tel que je l'ai mené. »

C'est sans argent qu'il s'engage, mais avec un projet « bétonné » et des soutiens nombreux. À l'arrivée, son plan de financement se boucle, non sans difficultés, mais ses « parrains » sont présents et le suivent d'ailleurs encore aujourd'hui dans son développement.

L'entreprise, elle lui ressemble : parcours acrobatique, sentiers de découverte et... cabanes dans les arbres, pour mieux découvrir l'environnement qui lui donne des émotions depuis son enfance. À ses côtés, Benjamin Laurent, son jeune associé, vient compléter ses compétences.

À 27 ans, le parcours de Benjamin est plus linéaire. Avec son BTS gestion/protection de la nature en poche, il travaille d'abord dans une commune, au centre de tri des déchets. C'est une rencontre dans le cadre du festival « Cabaret vert » qui les rapprochera. Lui, il est responsable de la charte de l'environnement de cet événementiel, une autre façon de mettre ses compétences au service de ses convictions. L'association avec Clément, c'est presque une évidence qui le conduira à accompagner le projet un an et demi avant qu'il ne sorte de terre. Lui se charge de tout ce qui est en rapport avec la découverte et l'éducation à l'environnement. Le parcours accro, c'est une prestataire, Gaëlle Girardot, qui l'assure. Elle a fait sa première saison en 2009 au Chêne perché, en tant qu'opératrice de parcours. Son entreprise, elle l'a montée trois ans après. Aujourd'hui, elle a fait le choix du statut d'auto-entrepreneur.

Les coups de pouce

- « Ardenne initiative » : prêt d'honneur de 7 000 €.
- Un capital social de 28 associés (dont beaucoup de ceux qui sont présents dans le groupe de travail) : 28 500 €.
- Le Défi jeunes de 9 500 € a permis de déclencher les autres subventions.
- La communauté de communes des crêtes préardennaises et la commune de Signy-l'Abbaye ont investi près de 450 000 € sur le site.
- Les services et les élus de la communauté de communes suivent et appuient les dossiers de subvention.
- La région Champagne-Ardennes et le conseil général des Ardennes appuient les projets d'investissement.

“ **Connaître ses limites pour mieux les surmonter.** ”

Ses points faibles

■ « J'essaie de trouver, sans succès à ce jour, une formation pour combler mes faiblesses en gestion. »

■ « La communication, c'est le nerf de la guerre dans notre activité. Je cherche à recruter quelqu'un pour combler ce handicap. »

Portrait de l'entreprise	
Code NAF	APE 9329 Z
Convention collective	32 75
Date de création	24/11/2006
Investissement initial	130 000 € la première année, 30 000 € la deuxième
Forme juridique	SARL composée de 28 associés
Chiffre d'affaires	2008 = 144 292 € / 2009 = 151 567 € / 2010 = 154 654 €
Progression du CA	7 %
Personnel	En saison : 11 personnes , à l'année : 4,5 équivalents temps pleins
Activités	Parcours acrobatique en hauteur, location de cabanes perchées à la nuitée, location de cycles. Animation nature et randos thèmes, restauration, boutique terroir, courses d'orientation, sentiers de découverte de la nature.
Objet social	Montage et exploitation de structures ludiques, sportives et d'hébergement, la restauration, la vente de produits consommables ou non, l'accueil de manifestations socioculturelles dans et hors ses murs, l'hébergement du public, la production culturelle, la construction et l'exploitation de structures d'hébergement, sportives et ludiques dans et hors ses murs.
Coordonnées	■ www.lecheneperche.com/ ■ infos@lecheneperche.com

